



## L'espace vert, un élément d'attractivité touristique : Cas de Chlef (Algérie).

**Amar AZZOUZI**

MCA, Université Hassiba Benbouali de Chlef/Algérie

azz.amar@yahoo.fr

### Résumé

Les villes sont de plus en plus mises en concurrence, du fait notamment de la mondialisation. Elles cherchent ainsi à attirer toujours plus de touristes, d'investissements, et à se positionner en tête des nombreux palmarès, c'est pourquoi les villes se sont trouvées dans une compétitivité, qui est un défi entre ces derniers, pour assurer leurs places sur la scène internationale, en utilisant l'outil de l'attractivité.

Dans ce contexte, la notion d'attractivité touristique est devenue incontournable à « l'évaluation de la performance et de la dynamique des villes », et l'une des priorités des politiques d'aménagement du territoire. L'attractivité touristique d'une ville se mesure selon plusieurs critères, son patrimoine (culturel et architectural), son niveau de développement, activités de loisirs, mais aussi par rapport à la qualité de vie et le bien-être, voire la présence des espaces verts.

Le tourisme urbain ou tourisme en ville est un chantier stratégique pour les villes et leurs agglomérations car il représente un potentiel indiscutable de croissance économique, de développement local, de valorisation culturelle et identitaire forte des villes. Il est une clé majeure d'entrée sur les enjeux nationaux et internationaux en relation avec l'émergence de plusieurs métropoles et leurs rayonnements régionaux. Pour définir le tourisme urbain, il faut activer différentes disciplines universitaires. Pour produire le tourisme urbain, il faut mobiliser une diversité d'acteurs dans la ville et de la ville.

Il n'existe aujourd'hui aucune ambiguïté sur la relation mutuelle entre attractivité touristique et espace vert. Ces deux composantes sont liées l'un à l'autre et ils se complètent dans le cadre d'un intérêt économique. En fait, l'espace vert qui depuis longtemps était délaissé, devient aujourd'hui, un atout qui peut favoriser l'essor socio-économique et touristique des différents pays. La présence des espaces verts et des aménagements végétaux dans la ville participe à façonner son image, à améliorer l'ambiance générale, et la qualité de leur cadre de vie. Ils constituent un atout économique pour la ville, par la participation à son attractivité et sa valorisation touristique.

Le tourisme permet « de redécouvrir la ville sur la ville », de donner de la valeur à des espaces et à des lieux parfois dévalorisés par les habitants eux-mêmes, de faire émerger de nouvelles pratiques. On étudie actuellement comment la thématique « espace vert » peut devenir un facteur d'attractivité pour le tourisme en ville : à la fois facteur d'attractivité pour les habitants eux-mêmes en termes de cadre de vie, mais aussi potentiel d'attractivité pour les clientèles touristiques qui appréhendent leurs séjours non pas limité à une centralité urbaine mais à déployer sur un espace global intégrant la ville.

L'objectif de cette communication a plus précisément été d'étudier et de comprendre le rôle des espaces verts dans la contribution et le renforcement de l'attractivité touristique des villes ainsi que leur développement local. Nous nous intéressons à étudier et analyser cette thématique prenant comme exemple la ville de Chlef, cette perle, qui située au Nord de l'Algérie, à mi-distance de deux métropoles : Alger (210 km à l'est) et Oran (à 220 km à l'ouest).

**Mots-clés :** Tourisme urbain, espace vert, Attractivité touristique, développement local, Ténès.

### Abstract



Cities are increasingly faced with competition, particularly due to globalization. They thus seek to attract ever more tourists, investments, and to position themselves at the top of the many charts, which is why the cities have found themselves in a competitiveness, which is a challenge between them, to ensure their places on the international scene, using the attractiveness tool.

In this context, the notion of tourist attractiveness has become essential to "evaluating the performance and dynamics of cities", and one of the priorities of land-use planning policies. The tourist attractiveness of a city is measured according to several criteria, its heritage (cultural and architectural), its level of development, leisure activities, but also in relation to the quality of life and well-being, even the presence of green spaces.

Urban tourism or city tourism is a strategic project for cities and their agglomerations because it represents an indisputable potential for economic growth, local development, strong cultural and identity enhancement of cities. It is a major entry key to national and international issues in relation to the emergence of several metropolises and their regional influence. To define urban tourism, it is necessary to activate different academic disciplines. To produce urban tourism, it is necessary to mobilize a diversity of actors in the city and the city.

Today there is no ambiguity about the mutual relationship between tourist attractiveness and green space. These two components are linked to each other and they complement each other within the framework of an economic interest. In fact, the green space which for a long time was neglected, becomes today, an asset which can support the socio-economic and tourist development of the various countries. The presence of green spaces and plant developments in the city helps shape its image, improve the general atmosphere, and the quality of their living environment. They constitute an economic asset for the city, by contributing to its attractiveness and its tourist development.

Tourism allows "to rediscover the city on the city", to give value to spaces and places sometimes devalued by the inhabitants themselves, to bring out new practices. We are currently studying how the "green space" theme can become a factor of attractiveness for tourism in the city: both a factor of attractiveness for the inhabitants themselves in terms of living environment, but also a potential attractiveness for the tourist clientele who apprehend their stays not limited to an urban center but to deploy on a global space integrating the city.

The objective of this communication was more specifically to study and understand the role of green spaces in contributing to and strengthening the tourist attractiveness of cities as well as their local development. We are interested in studying and analyzing this theme, taking as an example the city of Chlef, this pearl, which is located in the North of Algeria, halfway between two metropolises: Algiers (210 km to the east) and Oran (to 220 km to the west).

**Keywords:** Urban tourism, green space, tourist attractiveness, local development, Ténès.

## Introduction

Le champ couvert par cette communication est celui de l'attractivité touristique qui est une question de l'attractivité des territoires. La notion d'attractivité s'impose progressivement au cours des années 1990 comme un sujet majeur d'étude, de travaux statistiques et de débats politiques.

L'attractivité des territoires apparaît comme un concept multidimensionnel. Elle est généralement assimilée à la capacité d'un territoire à attirer mais aussi à retenir des populations,



des entreprises, des revenus, des capitaux, de la main d'œuvre. La force d'attraction d'un territoire s'identifie à sa capacité à capter ces différents types de ressources. Elle est à l'origine de mouvements et la mesure de son intensité se fait à travers l'analyse des flux entrées-sorties des personnes et des entreprises (INSEE, 2020).

En tourisme, le premier problème concerne l'attractivité des territoires. L'attractivité d'un lieu ne serait pas donnée par la nature ni par la culture. Elle serait engendrée. Elle procéderait d'une émergence corrélée à un investissement de valeur de nature identitaire. Si l'on est attiré par un panorama, un paysage, il y a lieu de penser que le spectacle qui attire a été auparavant engendré par autre chose que les données naturelles et culturelles qu'il contient (Serge Gagnon, 2007). Un paysage attire, par exemple, dans la mesure où quelque chose de plus, par rapport à ses contenus tangibles, a été investi. Ce quelque chose de plus, c'est une représentation symbolique, la plus généralement offerte par un ou des artistes.

Les espaces verts font partie du paysage et du cadre de vie urbains. Leur signification diffère selon les acteurs concernés, comme un usager, un paysagiste, un géographe ou politique. L'espace vert constitue donc une entité complexe où il est intéressant de s'attarder, avec de multiples facettes et des rôles différents.

En guise de première réflexion, on peut s'appuyer sur la définition proposée par le CERTU : « sous le terme d'espace vert sont regroupés tous les espaces végétalisés, arborés ou non, qui prennent place dans le tissu urbain. Qu'ils soient publics ou privés, ouverts ou fermés aux habitants, les espaces verts ménagent une discontinuité végétale entre les zones bâties et les annexes minéralisées. Ils composent un maillage interstitiel de verdure et ils se définissent par opposition aux espaces construits » (CERTU, 2009). Les espaces verts sont donc ici propres au monde urbain, et non au rural.

Il est évident et nul ne conteste aujourd'hui l'utilité des espaces verts en milieu urbain, surtout lorsqu'il s'agit d'agglomérations étendues, à forte densité de population. Il est bien établi que les espaces verts urbains agissent favorablement sur le milieu physique des agglomérations et sur le psychisme de leurs habitants. Il ne faut pas prêter aux espaces verts urbains des effets climatiques aussi prononcés que ceux des grandes masses forestières qui produisent de l'oxygène et absorbent le gaz carbonique en quantités importantes, régularisent l'état hygrométrique de l'air et la température. (Azzouzi, 2011).

Ainsi, on peut se poser les questions suivantes : Quelles sont les fonctions assurées par les espaces verts urbains de Chlef ? Est-ce que on peut mesurer l'aire d'attraction de ces espaces verts ? Comment participent les espaces verts dans l'attractivité des touristes à Chlef ? Plus spécifiquement, existe-il une relation entre les espaces verts et l'attrait des touristes au niveau des villes.

Cette communication aborde la problématique de l'attractivité touristique ou ce qui fait qu'une position va attirer ou repousser des touristes. L'objectif de ce texte est plus précisément été d'étudier et de comprendre le rôle des espaces verts dans la contribution et le renforcement de l'attractivité touristique des villes ainsi que leurs développement local. Nous nous intéressons à étudier et analyser cette thématique prenant comme exemple la ville de Chlef, cette perle, qui située au Nord-ouest algérien, à mi-distance de deux métropoles : Alger (210 km à l'est) et Oran (à 220 km à l'ouest).

L'hypothèse principale était : Bien qu'il ne fasse aucun doute que les parcs et jardins, et plus largement l'ensemble des infrastructures vertes qui embellissent une ville, ont un impact positif sur l'attractivité touristique, cette relation reste peu documentée scientifiquement. Nous avons testé si la relation entre les espaces verts et l'attractivité touristique s'était renforcée.



## Matériels et méthodes

### Enquête et échantillonnage

Pour connaître et étudier la relation entre les espaces verts urbains et l'attractivité des touristes, ou bien la contribution des espaces verts urbains dans l'attrait des touristes, nous avons effectué une enquête par questionnaire à partir d'un échantillon représentatif des usagers des espaces verts de la ville de Chlef.

#### *Le choix des espaces verts enquêtés*

L'observation de la majorité des espaces verts de la ville de Chlef a bien fait apparaître leur grande diversité. L'enquête a donc été effectuée sur un échantillon d'espaces verts choisis de manière à représenter au mieux l'ensemble de ces équipements ; on retrouve dans cet échantillon les différents types de l'espace vert urbain et, en même temps des espaces de création ancienne (de la période coloniale) et de création récente, situés dans des zones centrales et périphériques, bien ou mal desservies. Les **dix** espaces verts enquêtés (plus de **85%** du total), appartenant à la plupart des secteurs de la ville, sont :

- Le parc urbain de Chorfa,
- Le parc urbain Hai En Nasr,
- La forêt urbaine Radar,
- La forêt urbaine Chorfa,
- Le jardin public du 11 Décembre 1960,
- Le jardin public du palais de la justice,
- Le jardin public Dounia,
- Le jardin public du quartier Bensouna,
- Le jardin d'immeuble de la Musée,
- Le jardin d'immeuble de la cité Meddahi.

#### *Le moment de l'enquête*

**481** personnes au total, accompagnées ou non d'enfants ont été interrogées. L'enquête a été effectuée pendant les périodes de forte fréquentation des espaces verts de la ville de Chlef, aux mois de mars, avril et mai 2022. Pour qu'elle soit représentative et pour éviter une surreprésentation ou sous-représentation, on interroge les usagers de ces espaces verts sur les trois périodes de la journée (le matin, à midi et le soir) lorsque le temps était beau ou acceptable. Elle a été répartie sur les différents jours de la semaine afin de saisir les variations dans les caractéristiques de la fréquentation.

#### *Le choix des personnes interrogées*

L'enquête proprement dite a été précédée pour chaque espace vert d'un comptage des usagers présents (le comptage selon les cas s'étendait sur une période de quelques minutes à plus d'une demi-heure). Leur répartition selon différentes catégories a permis d'établir un échantillon d'enquête représentatif de la fréquentation réelle de l'espace vert urbain en tenant compte du sexe des usagers (les usagers interrogés sont ceux de **douze ans** ou plus en général, les enfants accompagnés sont exclus), de leur âge (exprimé par groupe : personnes âgées, adultes, adolescents), de la présence ou de l'absence d'enfant accompagnés. Selon la taille de l'espace vert, sa catégorie et son volume de fréquentation le nombre des personnes interrogées varie de **05 à 20**, ce nombre étant réparti sur un jour ouvrable de semaine.

#### *Le questionnaire*

Le questionnaire final a été élaboré, par l'auteur, après un questionnaire test sur dix usagers. Il comprend dix questions adressées aux usagers des espaces verts. Ces questions visent à connaître la relation entre les espaces verts urbains et l'attractivité touristique. Après la collecte des formulaires, il s'est avéré que les questions ont été compréhensibles. L'enquête comporte, d'une part, un ensemble de questions "fermées" qui concernent :



- L'utilisateur lui-même : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle ;
- Les enfants accompagnés : nombre, âge ;
- Les modalités de la pratique de l'espace vert : distance au domicile, mode d'accès, fréquence et durée de la visite et, d'autre part, deux questions dont la réponse figure en clair :
- Les autres espaces verts fréquentés ;
- Les modifications souhaitées dans l'équipement ou le fonctionnement de l'espace vert où l'utilisateur est interrogé.
- Enfin, une dernière question, qui est particulièrement importante, porte sur les **dix** motifs de visite des usagers qui sont :

**J'ai choisi de visiter cet espace vert urbain pour :** (Trois réponses possibles non hiérarchisées) :

- 1- Accompagner des enfants,
- 2- La promenade et le contact avec la nature,
- 3- Le repos et la détente,
- 4- Le tourisme,
- 5- Rencontrer des gens,
- 6- Exercer une activité,
- 7- Voir de la verdure,
- 8- Avoir une activité,
- 9- Intérêt historique remarquable,
- 10- Intérêt scientifique ou botanique.

Afin de répondre aux questions posées et pour une meilleure compréhension, le questionnaire a été distribué par moi-même à l'ensemble des usagers main à main à l'intérieur des espaces verts. La collecte des formulaires était soit par voie postale ou dans la plupart des cas de main en main.

Durant la première semaine du mois de juin, un programme de recueil des questionnaires et vérification de la qualité des données recueillies a été mis en place. Sur les **505** usagers rencontrés pour l'enquête, **492** ont accepté de répondre au questionnaire, **454** questionnaires ont été récupérés directement et **38** retournés par voie postale, soit un taux de participation de **97,4 %**. Cette forte proportion de questionnaires récupérés et retournés montre que le choix de la méthodologie a été concluant. De plus, c'est un indicateur de fiabilité dans la lecture des résultats de l'enquête.

## Résultats

Sur les **38** questionnaires reçus par voie postale, **11** ne sont pas ou très peu remplis ce qui rend impossible leur exploitation. Par conséquent, les résultats présentés dans l'étude se basent sur **481** questionnaires.

Les résultats obtenus viennent, en particulier, étayer la validité des hypothèses faites pour les besoins de l'étude, d'abord posées en partie et progressivement confirmées par l'observation et des données chiffrées, concernant surtout la typologie, les fonctions assurées et l'aire d'attraction de ces espaces verts. Une stabilité certaine des caractéristiques de la population d'utilisateurs, marque les espaces de type semblable, tandis que d'un type à l'autre des différences significatives apparaissent.

## Réponses aux questions posées et modalités de fréquentation des espaces verts :

### Sexe des usagers

Une forte fréquentation féminine apparaît (par rapport à nos traditions et coutumes). Si l'on exclut les enfants accompagnés : **47% (226 femmes)** des usagers sont des femmes, dont **62 %** (des femmes) sont des mères au foyer.



La forte présence des femmes est liée à leur taux d'inactivité (**74%** des présentes) mais aussi au rôle d'accompagnement des enfants qui est important même pour les actives : **59%** des femmes mais **11%** seulement des hommes déclarent venir pour accompagner un (ou des) enfant (s).

Les femmes viennent plus souvent que les hommes (**77%** au moins une fois par semaine contre **56%**), plus souvent à pied (**91%** contre **81%**) et restent plus longtemps (**81%** contre **54%** des hommes déclarent rester plus d'une heure).

Logiquement la fréquentation féminine est reliée :

- ✓ Au jour de la semaine : on compte seulement **52%** de femmes le vendredi ;
- ✓ Au type d'espace : **71%** de femmes dans les jardins de quartier ; **69%** dans les parcs urbains mais **48%** dans les forêts urbaines.

Les taux les plus faibles se relient surtout à la mauvaise adaptation de ces espaces à la présence d'enfants.

#### Age des usagers :

##### ➤ Les enfants

Sur les **481** personnes interrogées (soit **42%**) étaient accompagnées d'enfants un ou deux le plus souvent, rarement plus.

La ventilation par tranche d'âge des enfants accompagnés est la suivante :

- Moins de 4 ans : **59%**
- De 4 à 7 ans : **27%**
- De 7 à 10 ans : **10 %**,
- De 10 à 12 ans : **3%**,
- Plus de 12 ans : **1%**

Elle recouvre en fait des situations très différentes selon les jours de la semaine :

**Tableau 01** : Répartition des enfants accompagnés par tranches d'âge

Enfant de	Pourcentage Semaine (%)	Pourcentage Vendredi (%)
Moins de 4 ans	59	31
De 4 à 7 ans	27	38
De 7 à 10 ans	10	22
De 10 à 12 ans	03	07
Plus de 12 ans	01	02
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

**Source** : Notre enquête sur terrain (du mars au mai 2022) + traitement personnel

Ces variations s'expliquent par le plus grand calme en semaine pour les tout petits et la disponibilité des parents pour le vendredi.

Globalement on constate une surreprésentation des adultes avec enfants. Ce phénomène se relie en partie au fait que certains adultes accompagnent des enfants de ménages différents, mais surtout à la nécessité de sortir chaque jour pour les plus jeunes enfants.

La fréquentation avec enfants varie fortement selon le type d'espace vert. Cette fréquentation diffère entre les parcs urbains et les jardins de quartiers où les usagers avec enfants représentent **51%** du total des usagers, ni pour les espaces verts à fonction restreinte ou les forêts urbaines (**23%**).

Ces différences font que l'on trouve également : plus de personnes accompagnant des enfants dans les petits et moyens espaces (**38** à **44%**) que dans les grands (**33%**), plus de personnes accompagnant les enfants dans les nouveaux espaces (**57%**) que dans les anciens (**37%**), plus



de personnes accompagnant les enfants dans les espaces périphériques (41 à 45%) que dans les centraux (17%).

➤ **Les adolescents :**

Les adolescents sont peu représentés et ont des modalités de fréquentation bien spécifiques par rapport aux adultes ou aux personnes âgées, ce sont eux qui restent le moins longtemps et viennent le moins souvent. Les adolescents viennent de plus loin (56% de plus de 500 m) et ils sont les plus nombreux à utiliser les transports en commun. Les motivations premières de ces catégories sont à l'opposées de celles des autres, ils viennent d'abord pour "rencontrer des gens".

• **Catégorie socioprofessionnelles et activité :**

Les données de l'enquête permettent de constater (en moyenne) :

- ✓ La sur-fréquentation des inactifs (retraité, mères au foyer),
- ✓ La nette sous fréquentation des patrons et cadres supérieurs et des ouvriers,
- ✓ Une sous fréquentation moins nette pour les commerçants et cadres moyens.
- ✓ Le fait que les patrons, cadres supérieurs et moyens font accompagner leurs enfants fréquemment, le bilan parents/usagers fait apparaître seulement une nette sous fréquentation ouvrière.

Le vendredi, la situation est quelque peu différente, en effet :

- ✓ Les inactifs ne sont plus que 46%,
- ✓ La sous fréquentation ouvrière s'accroît,
- ✓ Les commerçants et cadres moyens atteignent une proportion relativement élevée.

➤ **Catégories socioprofessionnelles et types d'espaces :**

- ✓ Les inactifs sont plus nombreux dans les jardins de quartier donc les espaces de création nouvelle et périphériques qui leur correspondent bien.
- ✓ Les patrons, cadres supérieurs et commerçants sont plus nombreux dans les parcs urbains ;
- ✓ Les cadres moyens, sont plus nombreux dans les parcs urbains et forêts urbaines.

La proportion des inactifs qui accompagnent des enfants autres que les leurs est importante dans les jardins d'immeuble et les jardins publics de quartier (entre 29 et 35% contre 14% dans les parcs urbains).

➤ **Catégories socioprofessionnelles et autres espaces fréquentés**

- ✓ Les catégories les plus sédentaires c'est-à-dire ne fréquentant que l'espace vert enquêté, sont surtout des commerçants et des retraités.
- ✓ Les catégories les moins mobiles c'est-à-dire se limitant au secteur urbain, sont les ouvriers, les retraités et les employés.
- ✓ La plus forte proportion à fréquenter les espaces verts hors la ville de Chlef se trouve (dans l'ordre) chez les cadres moyens, les patrons et cadres supérieurs et les employés.

➤ **Catégories socioprofessionnelles et motivations**

- ✓ Les deux motivations intérêt historique et intérêt scientifique n'existent plus chez les usagers des espaces verts de la ville de Chlef.
- ✓ La motivation "tourisme" citée par 61% des personnes résidant hors la wilaya et plusieurs migrants travaillent à Chlef,
- ✓ La motivation plus citée par les retraités (s'en étonnera-t-on est "se reposer",
- ✓ Plus on monte dans l'échelle sociale plus la motivation "accompagner des enfants" est souvent citée : (Par 49% des ouvriers, 55% des employés, 65% des commerçants et 70% des cadres moyens, supérieurs),
- ✓ La motivation "se reposer" vient toujours au moins en seconde position,



- ✓ "Rencontrer des gens" n'obtient un pourcentage important que chez les retraités (36%)

➤ *Catégories socioprofessionnelles et fréquence de la visite :*

Se rendent plusieurs fois par semaine dans l'espace vert enquêté :

- ✓ 81% des mères au foyer,
- ✓ 72% des retraités,
- ✓ 62% des cadres moyens,
- ✓ 56% des patrons et cadres supérieurs,
- ✓ 57% des ouvriers,
- ✓ 55% des employés,
- ✓ 51% des commerçants,
- ✓ 41% des actifs divers,
- ✓ 36% des inactifs divers.

➤ *Catégories socioprofessionnelles et durée de séjour*

La durée du séjour fait surtout apparaître un partage entre les inactifs et les autres.

- ✓ Aucune mère au foyer ne reste moins d'une demi-heure, mais elles sont au contraire 88% à rester plus d'une heure, les retraités 81%.
- ✓ Dans la longue durée (plus de 2 heures) on trouve après ces deux catégories, les commerçants, les cadres moyens et les cadres supérieurs dans l'ordre des proportions décroissantes des réponses.

➤ *Catégories socioprofessionnelles et mode d'accès*

Le mode d'accès ne fait pas ressortir entre les catégories socio professionnelles de différence fondamentale. La voiture est très peu utilisée par les mères au foyer, les retraités et les ouvriers.

● **Provenance des usagers et distance parcourue**

➤ *Provenances*

En semaine : 79% des usagers viennent de leur domicile, 12% de leur travail et 9% d'ailleurs  
Le vendredi : 92% des usagers viennent de leur domicile, 1% de leur travail et 7% d'ailleurs  
Mais dans les parcs urbains et les jardins publics au centre de Chlef la proportion d'usagers venant de leur domicile tombe à moins de 66%.

➤ *Distance parcourue*

La distance parcourue varie très peu avec les jours de la semaine ; en moyenne la répartition est très variable. Cette distance varie considérablement en fonction du type d'espace vert considéré. :

Lorsqu'on analyse les données de l'enquête, On peut trouver une des justifications de la typologie adoptée :

- On vient de loin quand un équipement rare caractérise l'espace vert,
- D'un peu moins loin quand l'espace est indifférencié mais grand (parc urbain, forêt urbaine).
- De près ou de loin dans les espaces verts à fonction restreinte selon qu'ils sont ou non liés à un monument,
- Surtout en voisin dans les jardins publics de quartier.
- Et de peu loin pour la forêt urbaine.

La qualité de la desserte offerte peut également faire varier la distance parcourue, ainsi nombre de trajets compris entre 500 et 1000 mètres correspondent à des zones mal desservies et a une fréquentation de proximité en situation de pénurie.

C'est en fait au-delà de 1000 mètres que la fréquentation piétonne subit une forte chute qui manque sans doute la véritable rupture entre ce qui est fréquentation de proximité ou non.

La hiérarchie des motivations varie avec la distance.



**Tableau 02 :** La hiérarchie des motivations des usagers enfants en lien avec la distance.

Motivation (dans l'ordre de fréquence)	Moins de 200 m	200 à 500m	500 à 1000m	Plus de 1000m	Toutes distances
1	accompagner des enfants	accompagner des enfants	accompagner des enfants	se reposer	se reposer
2	se reposer	se reposer	se reposer	voir de la verdure	accompagner des enfants
3	voir de la verdure	voir de la verdure et se promener	se promener	se promener	voir de la verdure

**Source :** Notre enquête sur terrain (du mars au mai 2022) + traitement personnel

Les personnes accompagnant des enfants font le moins de chemin possible et plus les enfants accompagnés sont jeunes moins on va loin :

- Avec des enfants de moins de 4 ans **73%** font moins de 500 m,
- Avec des enfants de 4 à 7 ans, **68%** font moins de 500 m,
- Avec des enfants de 7 à 10 ans, **43%** font moins de 500 m.

Plus l'espace vert est éloigné du domicile moins souvent on s'y rend :

**Tableau 03 :** Fréquence de visite de l'espace vert en lien avec la distance parcourue.

	Moins de 100 m	100 à 200 m	200 à 500 m	500 à 1000 m	Plus de 1000 m
Plusieurs fois par semaine	81%	75%	63%	56%	26%
Plus rarement	7%	10%	10%	19%	44%

**Source :** Notre enquête sur terrain (du mars au mai 2022) + traitement personnel

La durée du séjour est peu affectée par la distance parcourue.

• **Mode d'accès à l'espace vert :**

Exception faite du vendredi où la voiture et le vélo sont employés un peu plus souvent que pendant les autres jours, on note peu de différences selon les journées. Les différences sont plus fortes selon les types d'espace que selon les jours de la semaine.

**Tableau 04 :** Répartition des usagers selon le mode d'accès à l'espace vert.

	Répartition des usagées en (%)		
	Moyenne	Jours de semaine	Vendredi
A pied	84	89	80
Vélo	3	2	4
Voiture	8	3	12
Bus	5	6	4
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

**Source :** Notre enquête sur terrain (du mars au mai 2022) + traitement personnel



Logiquement la part des accédants à pied est plus forte quand la distance parcourue est faible (**94%** pour moins de 1 000 mètres parcourus).

De même, le fait d'accompagner un petit enfant est corrélé avec la venue à pied (**93%** des cas) et les mères au foyer constituent la catégorie utilisant le moins les transports en communs ou l'automobile.

- **Fréquence des visites dans les espaces verts enquêtés :**

- *Les résultats recueillis montrent que la majorité des usagers peuvent être considéré comme des "habitués" de l'espace vert :*

Répartition de fréquence de visite (moyenne) :

- Tous les jours **26%**,
- Plusieurs fois par semaine **31%**,
- Une fois par semaine **11%**,
- Plusieurs fois par mois **14%**,
- Moins souvent **18%**.

Cependant la proportion des habitués est logiquement plus faible le vendredi (**54%** au lieu de **67%**).

Les visites sont d'autant plus fréquentes que l'espace a un caractère local, et que la desserte offerte est faible.

Ainsi les usagers se rendent plus souvent dans les jardins publics de quartier proches que dans les parcs plus rares et plus éloignés. Mais les espaces à fonction restreinte ou les forêts urbaines sont fréquentés plus régulièrement que les jardins de quartier, car ils se trouvent dans des zones mal desservies en ce qui concerne les espaces verts de proximité (jardins d'immeuble).

- *Les fortes fréquences de visite correspondent :*

A une fréquentation de proximité :

- 82% des usagers venant une fois par semaine au moins viennent de moins de 200 mètres.
- 74% viennent de 200 à 500 mètres,
- 70% de 500 à 1 000 mètres,
- 37% de plus de 1 000 mètres
- À un accès à pied (plus de **90%** des habitués viennent à pied),
- La présence de jeunes enfants accompagnés.

- *Les habitués sont essentiellement les personnes âgées et les mères de famille accompagnées d'enfants.*

Viennent plus d'une fois par semaine : **78%** des personnes âgées **58%** des adultes **31%** seulement des adolescents.

- *Les visites fréquentes sont associées à une durée de visite importante :*

On constate que **88%** des habitués restent plus d'une heure.

- **Durée de la visite**

En moyenne selon les jours :

- 9 à 12% des usagers restent moins d'une demi-heure,
- 30 à 32% restent plus de deux heures.



**Tableau 05 : Répartition des usagers selon la durée de visite des espaces verts.**

Durée de visite	Pourcentage des usagers (%)
Moins de 30 minutes	12
de 30 minutes à 1 heure	21
de 1 heure à 2 heures	35
plus de 2 heures	32
<b>Total</b>	<b>100%</b>
<b>Source : Notre enquête sur terrain (du mars au mai 2022) + traitement personnel</b>	

De ce point de vue une distinction très nette apparaît être les types d'espaces, la qualité amène une fréquentation de plus longue durée :

- dans un espace vert à fonction restreinte 54%,
- dans une forêt urbaine 41%,
- dans un jardin public de quartier 42%,
- dans un jardin et parc 28/29%,
- dans un parc équipé 17% restent moins d'heur.

A l'inverse ceux qui restent plus de 2 heures sont :

- 61% dans un parc équipé,
- 42% dans un parc,
- 28% dans un jardin public de quartier,
- 25% dans les jardins de quartier non polyvalent,
- 18% dans un espace vert à fonction restreinte,
- 16% dans une forêt urbaine.

Les retraités et les mères au foyer sont logiquement les catégories qui restent le plus longtemps.

• **Motivation de la visite :**

Dix motivations étaient proposées avec trois réponses possibles non hiérarchisées. En moyenne, deux motivations sont citées par usager, c'est pourquoi le total ci-après est supérieur à 100%.

**Tableau 06 : Répartition des usagers selon les motifs de visite des espaces verts.**

Motifs de visite	Pourcentage des usagers (%)
Se reposer	46
Accompagner des enfants	41
Voir de la verdure	33
Se promener	29
Le tourisme	26
Exercer une activité	21
Rencontrer des gens	18
Avoir une activité	11
Intérêt scientifique	0
Intérêt historique	0
<b>Les dix motifs</b>	<b>Plus de 100%</b>
<b>Source : Notre enquête sur terrain (du mars au mai 2022) + traitement personnel</b>	

Premièrement, les deux motivations "intérêt historique remarquable" et "intérêt scientifique ou botanique" n'existent plus dans la liste des choix : il n'existe pas (au niveau de Chlef) un



espace vert qui joue un rôle scientifique ou pédagogique, par contre, on trouve des espaces verts qui présentent un intérêt historique (mais il faut respecter les choix des usagers). Les motivations "rencontrer des gens" et "avoir une activité" viennent logiquement en dernière position compte tenu de l'inexistence totale des supports correspondants proposés dans les espaces verts. En effet, la hiérarchie des motivations est modelée sur les opportunités prioritairement offertes par chacun des types d'espaces.

Selon les jours de la semaine cette hiérarchie subit des variations :

- on "se promène" davantage le vendredi (**41%**),
- on "accompagne les enfants" (**43%**),
- on "se repose" (**39%**).

Les femmes "accompagnent les enfants" (**59%** contre **11%** pour les hommes) et les hommes "se reposent" (**56%** contre **41%** pour les femmes), motivation liée à la présence de nombreux hommes âgés.

Généralement les femmes "se promènent" moins, "ont moins d'activité" et "rencontrent moins de gens"... que les hommes.

Ce n'est qu'au delà de 1000 m parcourus que la motivation "accompagner des enfants" régresse fortement tandis que les motivations "voir de la verdure" "se reposer" progressent sensiblement et "se promener" légèrement.

Les usagers les plus assidus sont ceux qui "accompagnent des enfants" ou "viennent rencontrer des gens". Ceux qui "se reposent" ou invoquent des motivations diverses sont les moins fidèles à l'espace enquêté.

Entre les usagers classés par tranches d'âges les différences de motivations sont très explicites, par exemple :

- Les adultes sont pratiquement les seuls à "accompagner des enfants",
- Les personnes âgées sont sensibles à la possibilité de "voir de la verdure" mais les adolescents le sont très peu,
- **9%** des adultes viennent "rencontrer des gens" contre **57%** des 12 à 15 ans, **41%** des plus de quinze ans et **35%** des personnes âgées,
- Les adolescents sont très nombreux à venir : exercer une activité ou à citer une motivation "autre".

#### • Fréquentation d'autres espaces verts :

**Tableau 07** : Répartition des usagers selon la fréquentation d'autres espaces verts.

Autres espaces fréquentés par les usagers interrogés	Pourcentage des usagers (%)
aucun	32
Dans la ville de Chlef	24
Dans la wilaya de Chlef	29
Hors wilaya de Chlef	6
Dans et hors la wilaya	9
<b>Total</b>	<b>100%</b>

**Source** : Notre enquête sur terrain (du mars au mai 2022) + traitement personnel

Une forte sédentarité apparaît : **56%** des usagers ne quittent pas la ville lorsqu'ils se rendent dans un jardin public. Les raisons en sont diverses : faible mobilité des personnes âgées et des mères accompagnant les enfants, bonne desserte à proximité ou à l'inverse absence de choix, etc... .

La répartition moyenne citée ci-dessus varie peu selon le jour de semaine.



La comparaison des fréquences de visite des divers espaces verts fréquentés montre une fidélité marquée envers un jardin public apprécié particulièrement en raison de sa qualité et/ou de sa proximité.

• **Modifications souhaitées de l'espace enquêté**

A la question concernant des modifications souhaitées 332 usagers sur 481 ont donné des réponses concernant soit les équipements, soit le fonctionnement. 149 soit 31% n'ont pas répondu ou se sont déclarés satisfaits des équipements et du fonctionnement. Les insuffisances quantitatives les plus ressenties concernent les jeux et espaces de jeux pour enfants, les pelouses accessibles, la verdure en général, les sièges, les WC, les bassins ou fontaines. Les insuffisances qualitatives relevées visent l'entretien, la mauvaise surveillance, l'excès de bruit, l'absence d'animation. Des suggestions ont été faites par certains usagers qui son autant de "pistes" pour tenter des expériences d'équipement nouveaux dans certains espaces verts.

➤ **Les réponses concernant les équipements.**

Une fois écartées les suggestions ou critiques citées très rarement ou bien celles qui visent un aspect spécifique de l'espace concerné ("trop petit", suppression d'équipements jugés dangereux" etc) on obtient la hiérarchie suivante dans les préoccupations des usagers :

- Davantage de jeux ou d'aires de jeux pour les enfants,
- Amélioration du traitement paysager (souhaitée sous la forme ..."davantage d'arbres, de fleurs, de pelouses ou de verdure..."),
- Sièges plus nombreux ou plus confortables,
- Implantation de WC,
- Implantation de fontaines points d'eau ou bassins,
- Davantage d'abris espace.

Les usagers ont donc bien la double perception de l'espace vert comme espace fonctionnel" plus de jeux, plus d'aires de repo: mieux aménagés) et comme espace nature ("plus de verdure") tout en étant soucieux des détails susceptibles d'améliorer leur pratique des espaces verts (WC et points d'eau).

➤ **Les réponses concernant le fonctionnement**

Critique portant sur l'entretien (sale, etc...),

- Souhait de pouvoir accéder aux pelouses,
- Surveillance ou réglementation insuffisante,
- TROP de bruit, mauvaise isolation,
- Surveillance et réglementation trop strictes,
- Gratuité de l'accès ou des jeux,
- Davantage d'animation souhaitée.

➤ **Les suggestions**

Ces suggestions ont été formulées rarement; certaines d'entre elles répondent directement à des critiques présentées ci-dessus. Elles peuvent se répartir par thèmes :

- organisation de l'espace vert urbain,
- répartir l'espace vert entre les différentes catégories d'usagers,
- isoler une zone d'équipements sportifs,
- addition d'équipements internes,
- installer des kiosques à journaux,
- installer des boutiques notamment pour la location de jeux.
- organiser des concerts,
- introduire davantage d'animaux,
- implanter des garderies pour les bébés,
- règlement et modifications techniques,



- permettre aux enfants de grimper aux arbres.

### Discussions et conclusions

Le dépouillement de l'enquête, les croisements des données recueillies permettent de dégager et de quantifier les caractéristiques de la fréquentation pour les différentes catégories d'espaces verts distinguées :

- selon la typologie établie,
- selon la taille de l'espace vert,
- selon le caractère ancien ou récent,
- selon la situation (centrale ou périphérique),
- selon le niveau de desserte de la population environnante, en tenant compte également du type de journée.

A partir de toutes ces données il est possible de définir la population des usagers de l'ensemble des espaces verts de la ville et les modalités de la pratique de ces équipements. Le recours aux résultats chiffrés nécessaire pour expliquer et illustrer les éléments recueillis par l'enquête a été pratiqué en tenant le plus grand compte des précautions nécessaires dans une telle approche statistique. La diversité des espaces verts est relativement grande ; on ne saurait donc affirmer trop sommairement que l'échantillon d'espaces verts retenu et l'échantillon de la population d'usagers qui en a résulté sont parfaitement représentatifs de tous les aspects de cet équipement et de sa pratique au niveau de l'ensemble de la ville de Chlef. Cependant les différents calculs effectués montrent que les marges d'incertitude sur les résultats présentés sont très réduites.

Ainsi, l'enquête auprès des usagers a permis de quantifier des phénomènes certes connus dans leur ensemble, mais jusqu' alors rarement et non précisément mesurés, de nuancer, de confirmer ou d'infirmer certains préjugés trop empiriques ou nés d'observations antérieures très ponctuelles sur les modalités de la fréquentation des espaces verts.

#### ***A) L'espace vert de Chlef apparait d'abord comme un équipement de quartier dont la fréquentation de proximité est très importante***

Ainsi selon les résultats de l'enquête effectuée ; **79 %** des usagers viennent directement de leur domicile **86 %** des usagers viennent à pied **62 %** viennent de moins de 500 mètres, **78 %** de moins de 1 000 mètres. Ces usagers sont souvent des habitués puisque deux tiers d'entre eux fréquentent l'espace vert au moins une fois par semaine ; leur séjour est en général d'assez courte durée un tiers environ restent moins d'une heure, un autre tiers entre une et deux heures.

Ces caractéristiques de la fréquentation d'ensemble des espaces verts de Chlef se relient essentiellement à la présence et à la pratique de nombreux inactifs : enfants, mères de famille, personnes âgées qui forment l'essentiel de la population des usagers.

L'aspect "équipement de quartier" qui ressort "en moyenne" de l'observation doit cependant être nuancé selon le type d'espace vert. Le caractère exceptionnel d'un parc ou d'un jardin public, qu'il s'agisse de la rareté des attractions offertes de la qualité de son site, ou plus simplement, de sa grande taille, élargit en effet très nettement le recrutement de la clientèle et modifie les caractéristiques de sa pratique. Plus l'intérêt de l'espace vert est exceptionnel, plus la part de la fréquentation de proximité, logiquement, diminue. Elle demeure cependant partout présente; largement majoritaire dans les "jardins publics de quartier", elle domine encore dans les parcs urbains (qui ajoutent aux équipements des jardins publics de quartier des attractions supplémentaires) et reste importante même dans les forêts urbaines.



**Tableau 08** : Fréquentation de proximité de l'ensemble des usagers selon le type d'espace vert.

Données de la fréquentation de proximité de l'ensemble des usagées (%)	Type d'espace vert			
	Jardin d'immeuble	Jardin public de quartier	Parc urbain	Forêt urbaine
<b>Vienne à pied</b>	93%	74%	53%	27%
<b>Viennent de moins de 1000 m</b>	81%	62%	44%	22%
<b>V. au moins une fois par semaine</b>	72%	68%	43%	24%
<b>Restent moins de deux heures</b>	77%	54%	41%	11%
<b>Source</b> : Notre enquête sur terrain (du mars au mai 2022) + traitement personnel				

Des écarts d'une nature voisine peuvent être observés entre fréquentation de semaine et fréquentation des vendredis. La disponibilité plus grande de toute une partie de la population (adultes actifs, enfants d'âge scolaire) rend la part des habitués moins importante; les personnes actives notamment les hommes, viennent plus nombreuses, les usagers arrivent de plus loin. Mais, ces différences concernent au premier chef les parcs urbains qui voient leur fréquentation respectivement doubler et tripler alors que, dans les jardins public de quartier, les variations enregistrées sont faibles.

**B) La population fréquentant les espaces verts diffère nettement de la population de la ville. L'équipement et le fonctionnement actuel des parcs et jardins privilégie certains types d'usages, donc d'usagers.**

Les données de la fréquentation par tranches d'âge font apparaître la très forte surreprésentation des enfants. Le phénomène est d'autant plus marqué que les enfants sont jeunes (88% des enfants ont moins de 7 ans), et s'estompe progressivement avec l'âge. Ce sont bien sûr les classes d'âge actives qui sont les moins nombreuses.

La présence de nombreux enfants modèle également la fréquentation des espaces verts urbains par les adolescents et adultes.

- ✓ 42 % des usagers de 12 ans ou plus interrogés accompagnent des enfants, 27 % sont des mères au foyer,
- ✓ Elle entraîne une faible distance entre le domicile et l'espace vert, une fréquence de visite importante.

Bien sûr toutes ces données concernant la fréquentation enfantine sont augmentées en semaine par rapport aux vendredis et dans les jardins publics de quartiers par rapport aux parcs urbains.

Les adolescents sont plus nombreux au total que dans la population, mais leur présence demeure limitée si on la compare à celles des classes d'âge plus jeunes. Ce fait s'explique par l'absence d'équipements spécifiques (il leur est souvent difficile de disposer de terrains assez grands pour des jeux sportifs ballon par exemple) et aussi par les conflits entre leur type de pratique et celle des autres usagers, jeunes enfants ou personnes cherchant la détente et le repos.

Les personnes âgées enfin sont relativement bien représentée parmi les usagers (enfants exclus) surtout si l'on tient compte des difficultés à se déplacer que connaissent certaines d'entre elles. Les motivations citées et les demandes exprimées par les personnes interrogées renvoient bien à cette pratique fonctionnelle fréquente dans les espaces verts :

- ✓ 42 % des usagers viennent accompagner des enfants;
- ✓ Les plus fortes demandes s'expriment en faveur d'une place majorée et d'équipements plus nombreux pour les enfants;
- ✓ 47 % des usagers donnent parmi leurs motivations le repos et la détente, parmi lesquelles plus de la moitié (23 %) sont des personnes âgées;



- ✓ La promenade et le contact avec la nature, fonctions les plus traditionnelles des espaces verts ne viennent qu'au second plan des motivations, ce qui semble correspondre à un jugement souvent sévère porté sur les insuffisances du traitement paysager ou de l'isolation par rapport aux nuisances urbaines;
- ✓ Enfin, "avoir une activité ou rencontrer des gens" viennent au dernier rang des motivations citées (**21 %** des usagers),

En ce qui concerne les catégories socio professionnelles, une sous fréquentation apparaît pour les ouvriers surtout (**13 %** des usagers, **24 %** des actifs) et à un degré moindre pour les patrons et cadres supérieurs.

Pendant l'analyse des catégories socioprofessionnelles de parents d'enfants accompagnés par des personnes inactives montre que les catégories favorisées envoient leurs enfants dans les espaces verts, ce qui est moins le cas des catégories modestes dont la sous-fréquentation est la plus marquée.

*C) L'enquête effectuée confirme la typologie préalablement définie des espaces verts : taille, qualité, rareté des équipements sont autant de facteurs dont le niveau peut étendre l'attraction de l'espace et modifier les données de sa pratique par rapport aux caractéristiques d'ensemble de la fréquentation de ces équipements.*

- Entre parcs urbains et jardins public de quartier il existe des différences autres que celles liés à la taille :

La moitié des usagers des parcs parcourt pour les "rallier" plus d'un kilomètre alors que pour les jardins de quartier cette proportion tombe au-dessous du quatrième. De ce fait la fréquentation en est moins régulière et l'utilisation de moyens de transport individuels et collectifs pour s'y rendre est plus répandue mais on y reste plus longtemps.

Les motivations invoquées mettent au premier plan le repos let es enfants pour les jardins publics de quartier alors que pour les parcs urbains les usagers sont plus nombreux qui évoquent la promenade et le besoin de contact avec la nature. Les distinctions entre les types de parc urbains apparaissent très nettement : pour une grande part des usagers le "parc urbain non équipé" fonctionne comme jardin de quartier alors que plus la spécificité du parc spécialisé n'est grande et forte plus la proportion de visiteurs occasionnels, phénomène accentué par le fait que pour beaucoup ces parcs sont périphériques. Plus que tout autre le parc est l'espace du vendredi (**4** fois plus de visiteurs qu'en semaine) des ménages avec enfants, celui ou les enfants de plus de **10** ans sont les plus nombreux, pour laquelle on parcourt la plus longue distance.

- La distinction entre deux types de jardins de quartier, polyvalents ou non si elle apparaît à l'évidence sur le terrain (taille, qualité, équipements, polyvalence...), ne ressort pas très explicitement au niveau des modalités de fréquentation.

Néanmoins pour les non polyvalents,

- ✓ L'attraction est plus faible : **73 %** des usagers viennent de moins de 1 000 mètres, contre **65%** pour les jardins polyvalents,
- ✓ Les enfants de plus de **10 ans** moins nombreux car ils trouvent moins de place et moins d'équipements (4 % contre 11 %),
- ✓ La durée de séjour un peu plus brève : 86% des usagers restent plus de 30 minutes contre 94%.

Les jardins de mauvaise qualité "sont en fait une des variétés des jardins de quartier et l'enquête en atteste pour ce qui est des ordres de grandeur :

Les résultats sont plus proches de ceux des jardins publics de quartier, éloignés de ceux des parcs urbains. Toutefois un certain nombre de distorsions par rapport aux résultats "jardins de quartier" indiquent quelques conséquences de leur "mauvaise qualité" : les usagers avec enfants



y sont peu nombreux et les plus de **10 ans** en sont absents. Ils sont légèrement sur-fréquentés par les personnes âgées (pour lesquelles l'exigence de proximité est plus forte que l'exigence de qualité). Ce sont eux qui induisent le moins de déplacements lointains et où l'on reste le moins longtemps... sans qu'on puisse trouver à ce fait d'autre explication que leur attrait limité.

Les espaces verts à "fonction restreinte" constituent bien une catégorie à part. En effet si pour certaines modalités de fréquentation ils s'apparentent tantôt aux jardins de quartier (on y va à pied, presque aussi fréquemment pour des durées de visite du même ordre...) tantôt aux parcs (38 % d'usagers à plus de 1 000 mètres) pour d'autres ils présentent des caractéristiques propres : les femmes y sont minoritaires, les enfants rares, on s'y rend pour beaucoup à partir de son lieu de travail (ce qui explique la contradiction : **90 %** d'arrivée à pied, **38 %** de résidents à plus de 1 000 mètres) mais surtout la motivation qui y est le plus largement citée (par **70 %** des usagers) est "la promenade" toutes les autres motivations étant moins citées que pour les autres types d'espaces.

Enfin l'enquête permet d'apporter quelques correctifs à la typologie en ce sens que certains espaces verts apparaissent non réductibles à l'un des types définis. C'est ainsi que l'on pourrait distinguer parmi les espaces à fonction restreinte les promenades (d'une certaine ampleur et d'une configuration particulière), les espaces résiduels (petite taille, faible qualité paysagère) qui aèrent le tissu urbain.

Certains espaces classés jardins publics qui sont également des espaces de mise en valeur des monuments Chéelifiens et qui à ce titre reçoivent une importante fréquentation d'origine touristique (Al Asnam et 11 décembre 1960) la situation d'un espace jouxtant un monument historique important ou intégré dans un ensemble architectural prestigieux, apporte en effet un caractère exceptionnel qui, quel que soit la situation et le niveau des équipements, rejaillit sur la fréquentation.

***D) Le niveau de desserte local en espace vert influe également sur les caractéristiques de la fréquentation des parcs et jardins. En situation de pénurie les zones d'attraction s'étendent parfois nettement.***

L'étude du niveau de desserte des Chéelifiens, repose notamment sur la détermination d'aires d'influence c'est à dire sur les distances moyennes parcourues par les usagers. On distingue plusieurs situations :

- ✓ Dans les secteurs dont la desserte est satisfaisante, les usagers proviennent entre **70%** et **100%** de la zone théorique d'attraction pour les jardins de quartier ou les espaces dont la qualité où les fonctions sont réduites ;
- ✓ Les parcs urbains, comme cela a été mentionné plus haut sont caractérisés par un pourcentage plus élevé d'usagers venant de plus loin ; cependant leur fréquentation de proximité suit des règles semblables à celles des jardins publics de quartier ;
- ✓ Dans les secteurs à forte carence et vraisemblablement du fait de cette carence la zone d'attraction réelle excède largement la zone théorique dont ne proviennent parfois que **40% à 50%** des usagers.

L'analyse de la pratique des usagers montre bien dans ces cas que la fréquentation liée aux fonctions les plus nettement assurées par les espaces verts (jeux des enfants, détente, repos) concerne une zone étendue en fonction des manques observables.

Enfin il faut noter, sur un tout autre plan l'étendue de "l'aire d'attraction" des espaces verts centraux. Nombre de ceux-ci connaissent une fréquentation occasionnelle de touristes, de personnes travaillant à proximité, ou attirées par des administrations ou de grands équipements (Siège de la wilaya par exemple, palais de justice...). Ainsi on ne trouve parfois qu'un quart des usagers résident à l'intérieur de la zone d'attraction théorique de l'espace vert (jardin du palais de justice), cependant dès que ces espaces centraux particuliers sont placés quelque peu à l'écart



des flux de déplacements importants, on y retrouve une part d'usagers touristique importante : ainsi **10 %** des usagers pour le jardin de la place de Solidarité et **8 %** pour le jardin Dounia.

*L'enquête effectuée vient confirmer l'importance de l'espace vert comme équipement de proximité et de tourisme, mais fait aussi ressortir la recherche par les habitants d'une pratique exceptionnelle liée à la promenade dans des espaces caractérisés par leur taille importante, la qualité ou la rareté de leurs équipements ou leur insertion dans des sites prestigieux.*

L'importance et les modalités de la fréquentation de quartier confirment l'insuffisance des normes globales trop classiquement employées rapportant simplement des mètres carrés d'espaces verts à des populations comprises dans des limites administratives (communes, daïra ou wilaya).

La localisation précise de la population, sa densité, sa distance à l'espace vert doivent être prise en compte pour apprécier la qualité de la desserte ; la présence des équipements assurant les fonctions les plus importantes est également un élément majeur de cette desserte.

La forte fréquentation de proximité se relie à une vision "fonctionnelle" des espaces verts par les usagers, particulièrement nette dans les jardins de quartier (Kherafa, 2022). Les demandes exprimées sont dès lors souvent conflictuelles dans la mesure où elles concernent des fonctions difficiles à mêler. Ainsi les demandes favorables aux enfants (plus d'équipement et d'aires de jeux, ouverture des pelouses, surveillance moins stricte) viennent s'opposer à celles, essentiellement exprimées par les usagers les plus âgés, destinées à renforcer calme et détente (plus de surveillance, moins de bruit). Un certain zonage est la solution la plus employée pour satisfaire ces différentes demandes mais lorsque la taille de l'espace est limitée il provoque l'exclusion des grands enfants, actifs, bruyants et forts consommateurs d'espace.

Les parcs urbains outre qu'ils remplissent la fonction d'équipements de quartier pour leur environnement proche sont également voués à la promenade, au contact avec la nature et à la pratique d'équipements plus rares. Certes ces espaces sont moins densément utilisés : si l'on extrapole à l'ensemble des parcs et jardins les résultats des comptages, les parcs accueilleraient moins de **20 %** des usagers pour plus de **65 %** de la surface totale d'espaces verts de Chlef. Mais ils restent, par leur taille, par la diversité du paysage, par l'ampleur des équipements qu'ils peuvent accueillir, les seuls espaces à même de satisfaire véritablement le besoin de promenade au contact d'une certaine forme de nature et pour certains d'entre eux, le rôle de parcs d'attraction.

L'espace vert urbain, comme exemple d'espace public, occupe une place très importante dans l'image et l'attractivité d'une ville. Bien qu'il ne justifie pas systématiquement le déplacement de nouveaux visiteurs, il joue un rôle plus déterminant pour les clientèles ayant déjà le visité, les familles et les touristes. Cet espace vert assure une multitude de fonctions en ville. En plus de ses bienfaits environnementaux, tels que l'atténuation des îlots de chaleur urbain et l'amélioration de la qualité de l'air, il constitue un élément de différenciation par l'esthétique qu'il apporte à la ville. Véritable vecteur d'attractivité, l'espace vert incite aussi bien à prendre une pause, à flâner, qu'à s'activer ou à observer la vie locale, ou encore simplement à contempler sa beauté. Il évoque les vacances et peut devenir un lieu incontournable à visiter à condition que cet espace soit valorisé et qu'une offre de qualité soit mise sur pied.

## Références:

Office National des Statistiques (ONS). Armature urbaine-RGPH 2008. Collections statistiques n°163, Série S : Statistiques Sociales. Alger : ONS; 2011. 214 p. [Visité en 02/05/2022].  
En ligne : [http://www.ons.dz/IMG/pdf/armature\\_urbaine\\_2008.pdf](http://www.ons.dz/IMG/pdf/armature_urbaine_2008.pdf)



- Institut National de la Statistique et des Etudes Économiques (INSEE). L'attractivité territoriale un défi pour les territoires, Paris, 2020. 95 p.
- Serge Gagnon. «Attractivité touristique et «sens» géo-anthropologique des territoires», Téoros, 26-2 | 2007, 5-11.
- Centre d'étude sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU). Composer avec la nature en ville. Lyon 2009, CERTU collections, 371p.
- Azzouzi Amar. Les espaces verts à Skikda : Propositions d'aménagement de la zone périurbaine du Mouadher en trame verte. Mémoire de Magister, département d'aménagement, université Badji Mokhtar-Annaba, 2011. 144 p.
- Azzouzi Amar. Les espaces verts à Skikda. Revue des sciences de l'homme et de la société (université de Biskra, Algérie. N°5, Mars 2013 .91-111.
- Fadel Djamel et Azzouzi Amar, A green structure taking into account the landscape and environmental factors of a suburban space in a city on the southern shore of the mediterranean basin *International Journal of Research & Methodology in Social Science* 2019/4 (Vol.05), p.30. DOI: 10.5281/zenodo.3877616
- Kherafa Zakarya. Espace public et attractivité urbaine : Cas de la ville de Chlef. Mémoire de Master, département d'architecture, université Hassiba Benbouali de Chlef, 2022. 147 p.
- Naidja Hadjer et Benidir Fatiha, L'attractivité territoriale des entrées de ville : Entre vecteur de développement local et support de marketing urbain. Cas de l'entrée sud de Constantine-Zouaghi/Ain El Bey. Revue Science et technologie (Université Mentouri, Constantine 3, Algérie. N°45, Juin 2017 .33-48.
- Blanc N., Glatron S., Schmitt G., 2012, « Trames vertes urbaines : recherches en sciences humaines et sociales », in Développement durable et territoires, vol.3, n°2, juillet 2012, 6p. Disponible en ligne : <http://developpementdurable.revues.org/9370>